

Le MAG Bourguisan

Bulletin d'information et de communication de la Municipalité
www.bourgental.fr



Novembre 2020

N° 23



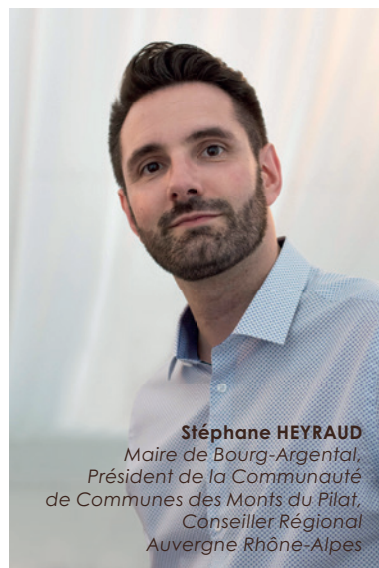
Les élections municipales et communautaires ont eu lieu le 15 mars 2020. La crise sanitaire étant passée par là, le nouveau conseil municipal n'a pu être installé que le 28 mai. Ce Mag' Bourguisan est l'occasion de vous présenter vos élus, leurs délégations, les différentes commissions dont ils sont membres et les agents municipaux qui vous accompagnent au quotidien.

CHÈRES BOURGUISANES, CHERS BOURGUISANS,

Cette 23^{ème} édition du Mag Bourguisan, et 1^{ère} de la mandature 2020-2026, présente la nouvelle municipalité issue des urnes le 15 mars dernier, et installée officiellement le 28 mai 2020, à l'issue de la prorogation de quelques mois du mandat des conseillers élus en 2014.

A ce sujet, je tiens à remercier, une nouvelle fois, pour leur engagement et leur implication, celles et ceux qui, ayant fait le choix de ne pas briguer un nouveau mandat, ont eu à cœur, depuis 6 ou 12 ans, d'accompagner le développement de la vie municipale et intercommunale, ainsi que la gestion toute particulière de la première vague de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Cette crise sans précédent aura été marquée par un confinement généralisé de plusieurs semaines, et un ensemble de mesures de l'Etat, parfois imprécises et donc incomprises, appliqués souvent de manière douteuse. C'est la raison pour laquelle, à l'initiative de plusieurs collègues de la Communauté de Communes, nous avons demandé à la justice administrative de prononcer la suspension de l'arrêté préfectoral du 15 avril dernier, au motif de mesures bien trop générales à l'échelle départementale, non ciblées et surtout appliquées, selon nous, sans le discernement nécessaire. Le tribunal nous a partiellement donné raison par une ordonnance du juge des référés.



Stéphane HEYRAUD
Maire de Bourg-Argental,
Président de la Communauté
de Communes des Monts du Pilat,
Conseiller Régional
Auvergne Rhône-Alpes

Credits Photos : Nicolas Simon

La vigilance tant sur les mesures demandées, que sur leur proportionnalité, a créé un climat très particulier. De nombreux protocoles sanitaires, à géométries variables et surtout évoluant régulièrement, ont contraint le fonctionnement normal de nos services municipaux. Je tiens à remercier tous les agents de la Ville, qui ont dû s'adapter aux changements que la situation exigeait.

Depuis septembre, les chiffres départementaux liés à la crise sanitaire sont mauvais et de nouvelles mesures nationales et locales, plus précises, accompagnent notre quotidien. La municipalité a pleinement conscience des bouleversements que cela génère, et appelle, compte tenu de la situation locale, à la responsabilité collective.

A ce titre, les manifestations programmées par la municipalité et le CCAS ces prochaines semaines, devront être annulées ou organisées selon des modalités différentes, lesquelles, compte tenu de l'évolution sanitaire, seront précisées ultérieurement par voie de presse.

L'équipe municipale, désormais installée et mobilisée sur l'ensemble de ses champs de compétence, et malgré la crise, poursuit la mise en œuvre de plusieurs projets et l'exécution de travaux, en formant le vœu d'un rapide retour à la normal.

Très cordialement,
Stéphane Heyraud

SOMMAIRE

3_L'ÉQUIPE MUNICIPALE

4_LES COMMISSIONS

10_LA CCMP

12_LE PERSONNEL
MUNICIPAL

15_ÉCO LOCALE

16_ÇA S'EST PASSÉ

18_ÉTAT CIVIL

ÉDITO

L'équipe MUNICIPALE



**Rachel
DRI**

*Première Adjointe
en charge
de l'éducation,
de l'enfance
et de la jeunesse*



**Jean-François
BERNE**

*Conseiller
municipal délégué
à la voirie, aux ouvrages
d'art, aux réseaux d'eau
potable, d'eau pluviale
et d'assainissement
d'eaux usées.*



**Éloïse
ARNAUD**
*Conseillère
municipale*



**Florence
BLANC**
*Conseillère
municipale*

**Françoise
FANGET**
*Conseillère
municipale*



**Didier
RAMEAU**

*Deuxième Adjoint
en charge
de l'urbanisme
et de l'aménagement*



**Chantal
NIWINSKI**

*Conseillère
municipale déléguée,
en charge du
magazine municipal
Conseillère
communautaire.*



**Pierre-Henri
GACHE**
*Conseiller
municipal*



**Sabine
PARAT-MANZI**

*Troisième Adjointe
en charge
de la communication,
de l'information
et de l'éco-citoyenneté*



**Patrice
CHARRAT**

*Conseiller municipal
délégué au sport*



**Isabelle
GLAS**
*Conseillère
municipale*



**Gérard
COILLET**

*Quatrième Adjoint
en charge
du cadre de vie,
des activités
économiques
et de la sécurité*



**Stéphane
MASCUNAN**

*Conseiller municipal
délégué
à la saison culturelle
et à la médiathèque*



**Yoann
LE DIEN**
*Conseiller
municipal*



**Annie
CHARLEMOINE**

*Cinquième Adjointe
en charge
des solidarités
et de l'action sociale*



**Nathalie
MATHEVET**

*Conseillère
municipale
Conseillère
communautaire*



**Nathalie
MURE**
*Conseillère
municipale*



**Didier
PINOT**

*Sixième adjoint
en charge
du patrimoine
et des équipements
touristiques
Conseiller
communautaire*



**Bernard
SOUTRENON**

*Conseiller
municipal
Conseiller
communautaire*



**David
SEAUVE**
*Conseiller
municipal*



**Catherine
VARIN**

*Conseillère
municipale
Conseillère
communautaire*



**Dominique
TARDY**
*Conseiller
municipal*

Commission ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES, PERSONNEL, PATRIMOINE COMMUNAL

- Didier Pinot,
- Jean-François Berne,
- Annie Charlemoine,
- Rachel Dri,
- Didier Rameau,
- Bernard Soutrenon

La commune de Bourg Argental possède un patrimoine immobilier et des équipements touristiques qui sont gérés dans le cadre d'une commission dont Didier Pinot a la charge.

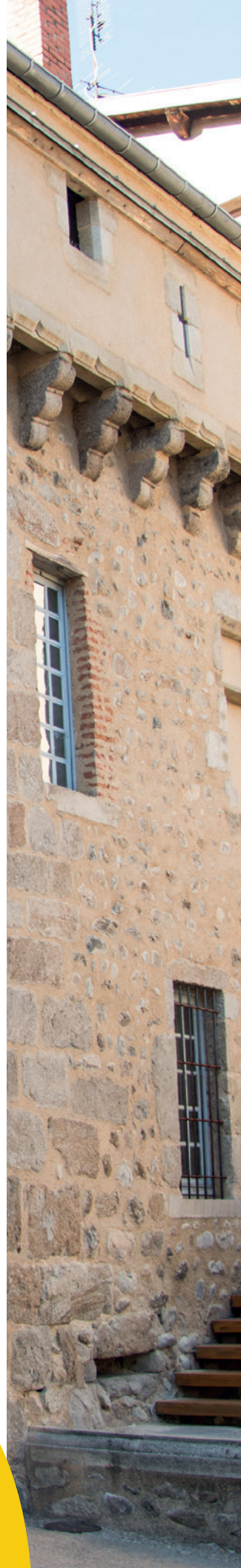
Ses objectifs sont :

- la réalisation des travaux d'entretiens préventifs et curatifs,
- la mise en oeuvre des investissements déjà ciblés,
- la cession de certaines charges patrimoniales vers des partenaires publics et privés tout en préservant les enjeux à la fois économiques, d'habitat et de développement durable.

Le diagnostic patrimonial réalisé lors du précédent mandat permettra au conseil municipal d'inscrire, d'ici l'automne 2020, les projets retenus dans un plan d'investissements pour les cinq prochaines années. Des arbitrages seront nécessaires afin de considérer les aides que nous pourrions mobiliser, les autres programmes d'investissements de la commune et notre capacité à les financer.

Concernant les équipements touristiques **4 orientations fortes** :

- La réhabilitation, l'accessibilité et la modernisation de la Maison du Châtelet et de l'espace muséographique. Ce projet est piloté avec le Parc, la Communauté de Communes des Monts du Pilat et l'organisme touristique et culturel de Bourg-Argental. Initié à l'automne 2019 par la phase diagnostic, il se poursuivra par la réalisation du projet retenu après approbation du conseil municipal,
- L'ouverture saisonnière de la piscine, marquée cette année par les conditions d'exploitations dictées par les exigences sanitaires liées à la COVID,
- Les futures modalités de gestion et de délégation du parc résidentiel de loisirs dont le contrat de délégation de service public arrivera à son terme fin 2020,
- La Via Fluvia (voie cyclable entre les 2 fleuves Rhône et Loire) dont les objectifs sont d'une part de se connecter, au plus vite, aux deux jonctions déjà opérationnelles côté Ardèche et Haute Loire et de créer des voies de liaison jusqu'à notre centre-ville.



Commission URBANISME ET AMÉNAGEMENT

- Didier Rameau
- Jean-François Berne
- Patrice Charrat
- Gérard Coillet
- Isabelle Glas
- Yoann Le Dien
- Didier Pinot
- Bernard Soutrenon
- Dominique Tardy
- Catherine Varin

La première mission de cette commission, menée par Didier Rameau, sera de terminer avec le cabinet « Latitude » la révision du plan local d'urbanisme de la commune, ceci en déterminant les différentes zones et leurs règlements d'urbanisme respectifs.

Elle travaillera ensuite, sur **les aménagements divers de la commune** :

- l'aménagement du centre bourg avec les déplacements de la gare routière et du marché, l'aménagement de plusieurs places avec réorganisation du stationnement et la sécurisation de la traversée du bourg en facilitant les déplacements en mode doux.
- La requalification des îlots "Paulet" et "Guyotat" en créant un habitat de qualité accessible et de nouvelles surfaces commerciales et de service.
- L'aménagement du prochain lotissement "les Grillotières II".
- En partenariat avec le syndicat des 3 rivières, l'aménagement de nos rivières et ruisseaux pour renforcer la continuité écologique, prévenir et limiter les risques d'inondations et imaginer un plan de gestion et de sécurisation de nos ressources en eau.
- L'entretien et la réfection de nos voiries.
- La réfection ou l'extension de nos réseaux d'eau potable et d'eau usée avec la régie des eaux.

Enfin, **la commission continuera** à suivre :

- le plan local de l'habitat porté par la Communauté de Communes.
- L'extension et l'exploitation du très haut débit par le SIEL (Syndicat Intercommunal de l'Énergies de la Loire).
- La gestion, le traitement et surtout le recyclage de nos déchets et ordures par le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères).





Commission ÉDUCATION, JEUNESSE ET SPORT

- Rachel Dri,
- Éloïse Arnaud,
- Annie Charlemoine,
- Patrice Charrat,
- Françoise Fanget,
- Nathalie Mathevet,
- Chantal Niwinski,
- Sabine Parat-Manzi,
- David Seauve

Cette commission est menée par Rachel Dri, d'une part, pour les sujets de l'Éducation et de la Jeunesse ; et d'autre part, par Patrice Charrat, en délégation, pour les sports.

L'objectif principal consiste à **travailler dans l'intérêt de chaque enfant bourguais**. La **collaboration** avec l'ensemble des établissements scolaires sera de mise.

Une autre mission de cette commission sera de former un **conseil municipal de la jeunesse (CMJ)**. La **transmission**, la **citoyenneté** et l'**engagement civique** seront les mots clés de cette instance avec la création d'un **livret citoyen**.

D'autres réflexions seront menées comme l'amélioration des **locaux de l'école maternelle publique**.

La jeunesse vit également à travers l'Espace Déôme. Un représentant municipal siège au conseil d'administration pour faire le lien partenarial.

Différents moments clés rythmeront le calendrier annuel de la commission :

- les **conseils des écoles** publiques, primaire et maternelle, qui ont lieu 3 fois par an.
- le **spectacle de Noël** offert et organisé par la municipalité
- la **visite citoyenne en mairie** à laquelle seront invités les élèves de CM², les élus leur offriront, à cette occasion, des calculatrices pour célébrer leur entrée en 6^{ème}

Le troisième axe de cette commission est dédié aux sports. L'objectif étant de **maintenir le niveau d'équipement sportif** et de continuer à aider les nombreuses associations sportives. Elles ont à leur disposition des **structures municipales** comme le gymnase, le boulodrome, les terrains de tennis, de pétanque ou encore de football.

L'amélioration des équipements se fera dans le souci d'une **pratique sportive** toujours plus **agréable et sécurisée** avec pour but de **rendre les équipements plus écologiques** (éclairage led, panneaux photovoltaïques...).

Commission CADRE DE VIE, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SÉCURITÉ

- Gérard Coillet,
- Pierre-Henri Gache,
- Isabelle Glas,
- Sabine Parat-Manzi,
- Nathalie Mure,
- Didier Pinot

Gérard Coillet, en charge de cette commission, nous présente les grands axes qu'il souhaite mettre en oeuvre lors de ce mandat.

Cadre de vie : cette commission se retrouve en grande partie liée à l'ensemble des autres commissions ; le bien vivre, le respect des autres, la propreté des rues, le tri des ordures ménagères et le maintien en état de propreté des points d'apports volontaires... Résider dans une ville propre où chacun prend du plaisir à se promener et à vivre, sont les points forts retenus lors des études menées dans un aménagement futur du centre ville. C'est dans ce but que notre commune encourage, chacun d'entre nous, à embellir et fleurir sa propriété par le biais du concours des maisons fleuries.

Il reste cependant encore un point noir : l'incivilité publique (déjections de nos amis à quatre pattes) et ce malgré l'espace qui leur est dédié en contrebas du parking de l'hôtel de ville et joutant la passerelle, malheureusement peu utilisé !

Activités économiques : Nous pouvons apporter un soutien aux commerçants qui souhaitent dynamiser leur commerce et qui désirent rendre plus attrayant leurs points de vente. Tout ceci en lien avec la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

La sécurité : La circulation devenant de plus en plus importante, il était impératif que lors de l'étude sur l'aménagement du centre-ville, une réflexion soit réservée à son amélioration. Les scolaires ne seront pas oubliés avec le projet de déplacement de la gare routière.

Certains véhicules traversent encore nos rues sans tenir compte des limitations de vitesse et les passages piétons sont parfois ignorés par les automobilistes. Les parkings seront réaménagés en périphérie directe du centre-ville, le marché sera également sécurisé et davantage valorisé.



Commission CULTURE

- Stéphane Mascunan,
- Éloïse Arnaud,
- Florence Blanc,
- Annie Charlemoine,
- Dominique Tardy

Le souhait de Stéphane Mascunan, en charge de cette commission, est de faire en sorte que la culture soit accessible, visible et audible par tous. Tels sont les objectifs de cette commission.

Pour orchestrer les projets présents et à venir, l'équipe compte sur la proposition d'idées variées grâce aux aspirations de chacun de ses membres, afin de toucher tous les domaines de la culture et intéresser toutes les générations. Elle prévoit également de se ré-ouvrir aux différents partenaires culturels œuvrant sur la commune (Office du Tourisme, Espace Déôme, Médiathèque, ...) pour préparer les prochaines saisons culturelles.

Parmi les projets qui se dessinent pour la saison 2020 - 2021 :

- les Journées Européennes du Patrimoine qui se sont tenues les 19 et 20 septembre et qui avaient pour thème "Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie",
- la saison culturelle qui mettra les artistes locaux sur le devant de la scène :

DATCHA : spectacle, apéro, lecture de Marion Lechevallier et Yonel Perrier)

La Belle de Mai : spectacle musical, rock folk avec Vincent Magrini et Mathilde Basset

Collectif Butter Note : soirée concert dessiné

Compte tenu des normes sanitaires actuelles tous les spectacles doivent être reportés.

- les temps forts tels que les illuminations du 8 décembre et leurs célèbres vin chaud et marrons, l'arbre de Noël qui se partage entre la médiathèque pour un public plus jeune et la salle Jacques Esterel, sont malheureusement annulés cette année.

La commission lance un appel au bénévolat pour les personnes qui souhaitent soutenir et s'investir à la médiathèque départementale. Merci pour votre engagement et vive la culture !



Fête de la Musique

Commission COMMUNICATION, INFORMATIONS, ÉCO-CITOYENNETÉ

- Sabine Parat-Manzi,
- Éloïse Arnaud,
- Florence Blanc,
- Patrice Charrat,
- Gérard Coillet,
- Rachel Dri,
- Pierre-Henri Gache,
- Chantal Niwinski,
- David Seauve,
- Dominique Tardy

Cette commission, menée par Sabine Parat-Manzi, comprend deux volets distincts :

- **La communication et l'information municipale**, dont Chantal Niwinski est la conseillère municipale déléguée.

Cette commission travaille également chaque année sur l'agenda municipal gracieusement offert à tous les foyers bourguisais, le guide de l'été, et les différentes publications vous informant des événements à venir.

- **L'éco-citoyenneté** est une valeur que nous souhaitons développer. Le premier pas a été l'organisation de la première journée "presque" zéro déchet, en partenariat avec la Communauté de Communes, le SICTOM et Biocoop. Devant le succès de cette journée, elle sera renouvelée lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Nous souhaitons donc travailler sur la question des déchets mais aussi sur tous les gestes quotidiens qui peuvent permettre d'aller vers une société plus responsable de son environnement.

Cela peut aller de la mise en place de composts collectifs, au remplacement du fleurissement traditionnel par des plantes vivaces moins gourmandes en eau sans oublier de promouvoir les modes de déplacements "doux" par l'installation de bornes de recharges électriques pour les voitures et vélos par exemple. Ces différents travaux seront menés de front en collaboration avec la commission Cadre de vie.

La première action de la commission a été de mettre à l'accueil de la mairie, des collecteurs de bouchons liège et plastique, de stylos, bâtons de colle...

Toutes les idées sont les bienvenues, alors n'hésitez pas à nous faire part des vôtres !





Commission ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

- Annie Charlemoine,
- Jean-François Berne,
- Florence Blanc,
- Rachel Dri,
- Françoise Fanget,
- Pierre-Henri Gache,
- Stéphane Mascunan,
- Nathalie Mure,
- Didier Pinot,
- Bernard Soutrenon,
- Catherine Varin

Le rôle de cette commission, menée par Annie Charlemoine, est de créer et de maintenir le lien entre les administrés en difficulté et les structures sociales dont la mairie fait pleinement partie, par le biais du CCAS (Conseil communal d'actions sociales).



Ce qui doit rester important, c'est l'aide et l'écoute que nous pourrions apporter aux bourguignons, en restant proche d'eux et de leurs besoins. Le CCAS, structure de proximité, doit rester le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit, et il doit mettre en place des actions de solidarité au sein de la commune.

L'action sociale, menée par la municipalité, restera une forme volontariste de l'Aide Sociale. Elle initiera des actions de solidarité en faveur des habitants de la petite enfance aux personnes âgées.

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT :



Président :
Stéphane HEYRAUD
Bourg-Argental



3^{ème} Vice-Président :
Bernard SOUTRENON
Bourg-Argental
Aménagement
de l'Espace, Habitat
et Mobilité



6^{ème} Vice-Président :
Denis THOUMY
St-Genest-Malifaux
Environnement,
Énergie, Agriculture,
Forêt



1^{er} Vice-Président :
Christian SEUX
St-Genest-Malifaux
Développement
économique



4^{ème} Vice-Président :
Laurent PEREZ
Saint-Sauveur-en-Rue
Patrimoine
communautaire,
gestion foncière,
travaux/services
techniques, mutualisation



7^{ème} Vice-Président :
Régis FANGET
Thélis-la-Combe
Culture,
Lecture Publique,
Emploi



2nd Vice-Président :
André VERMEERSCH
St-Régis-du-Coin
Tourisme



5^{ème} Vice-Président :
Isabelle VERNAY
Le Bessat
Communication
institutionnelle
et promotion
du territoire



8^{ème} Vice-Président :
Michel CHARDON
Jonzieux
Petite enfance

Vos élus siègent également dans des syndicats mixtes qui sont des structures de coopération intercommunale. Cela permet d'exercer certaines compétences au-delà de notre territoire.

Communauté de Communes DES MONTS DU PILAT

La Communauté de communes des Monts du Pilat a été fondée le 1^{er} janvier 2004.
Elle regroupe, les 8 Communes de l'ex-canton de St-Genest-Malifaux et les 8 communes de l'ex-canton de Bourg-Argental, pour une population de plus de 15 000 habitants.

La CCMP a des compétences dites «obligatoires», comme le développement économique et l'aménagement de l'espace communautaire entre autres et des compétences dites «complémentaires», comme la politique du logement et du cadre de vie, le tourisme, la culture, l'action sociale et la petite enfance, les nouvelles technologies de la communication et notamment le financement apporté pour le développement du Très Haut Débit (THD42).

Les projets en cours ou futurs :

- Dans le prolongement de l'installation de la Maison des Services au Public, ouverte début 2020 à Saint-Genest-Malifaux, le déménagement de l'Espace Numérique de Travail Partagé sur Bourg-Argental "l'ÉCLOSOIR" dans le bâtiment de l'ex-crèche.
- Le projet mutualisé d'aménagement de la «Via Fluvia» vise à relier la Vallée du Rhône aux bords de la Loire grâce à l'utilisation de modes de déplacements "doux". Il devrait rapidement trouver des solutions de réalisation.

La CCMP mène une politique volontariste en matière de soutien à l'activité économique (aides financières et fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce : FISAC), à la rénovation énergétique et la mobilité au tourisme, à l'action sociale et à la culture, au bénéfice du plus grand nombre.



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat

LE SICTOM VELAY-PILAT

Le Syndicat Intercommunal pour la collecte et le tri des ordures ménagères a pour compétence la gestion des déchets de 24 communes. Cela concerne donc environ 37 000 habitants des communautés de communes de Loire-Semène et des Monts du Pilat ainsi que d'une partie du Pays de Montfaucon.

Titulaires : **Didier PINOT** et **Sabine PARAT-MANZI**
Suppléants : **Chantal NIWINSKI** et **J.F. BERNE**

LE PARC NATUREL DU PILAT

Le Parc regroupe 47 communes de la Loire et du Rhône sur un territoire de 700 km². Il a pour mission principale de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire.

Titulaire : **Didier PINOT**
Suppléant : **Dominique TARDY**

ENTENTE VIA-FLUVIA

Cette entente regroupe six communautés de communes qui travaillent sur la Via-Fluvia depuis le Puy-en Velay jusqu'aux portes de la Drôme.

Titulaire : **Catherine VARIN**

LE SYNDICAT DES 3 RIVIÈRES

Le Syndicat des Trois Rivières œuvre pour une gestion cohérente et concertée des milieux aquatiques ayant pour objectif, l'amélioration qualitative et quantitative de la ressource en eau.
Son territoire est composé de 59 communes soit environ 75 000 habitants répartis sur les bassins allant des versants de la Cance, de la Deûme/Déôme jusqu'à des affluents directs du Rhône, tels que le Crémieux, le Batalon,... en passant par Saint Désirat. Cela représente une superficie de 645 km² et 360 km linéaires des cours d'eau.

Titulaire : **Dominique TARDY**

LE SIEL

Le Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire est une structure intercommunale qui regroupe les communes et le département de la Loire, ainsi que d'autres collectivités en matière de distribution publique de l'électricité et du gaz, d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables, ainsi que d'infrastructures de télécommunications et d'éclairage public.

Titulaire : **Bernard SOUTRENON**

Une mairie ce n'est pas que des élus, c'est aussi des agents municipaux. À Bourg-Argental, ils sont une quarantaine qui se répartissent dans différents services. Sébastien Deplagne, le Directeur Général des Services, depuis 2014, gère l'ensemble de ce personnel.

Service TECHNIQUE

Vous avez sans doute déjà croisé dans les rues de Bourg-Argental, des hommes en jaunes affairés à l'entretien de nos rues, à l'élagage des arbres ou encore au fleurissement.

Il s'agit des agents d'entretien du service technique municipal composé d'une dizaine de personnes. Parmi eux, **Damien Souvignet**, le responsable de service et **Brice Morel**, le chef d'équipe.

Tous les deux organisent le programme d'intervention de chaque agent selon les besoins, les demandes et les saisons. Il peut s'agir de l'entretien technique de la piscine, la mise en place des chapiteaux pour les différentes manifestations ou les décorations de Noël, l'entretien des 90 km de voirie de la commune, le déneigement...

Afin de faire face aux impondérables, une astreinte technique est mise en place chaque week-end et jour férié avec un agent assigné.

Chaque Bourguais a la possibilité de signaler en mairie, via une demande d'intervention, un égout bouché, un trottoir cassé, des herbes trop hautes... Le service technique fera en sorte d'intervenir au plus vite.



Service ENTRETIEN

La commune compte 10 000 M² au sol de bâtiments communaux qui ont besoin d'être entretenus. **Laurent Chatelon** et son équipe de 10 agents en ont la charge.

Maison des associations, gymnase, piscine, mairie demandent un entretien régulier et quasi quotidien. Tout comme le groupe scolaire qui comprend la cantine et l'école de musique. En période scolaire, cette équipe assure également le service de garderie de l'école publique, le service cantine.

Précisons que lors de la période de "déconfinement" un gros travail d'hygiène avec des normes sanitaires drastiques a été mis en place et appliqué par le service d'entretien.

Le service technique et le service entretien travaillent régulièrement ensemble pour un bon entretien de notre commune, leur polyvalence est à souligner.



Service **ADMINISTRATIF**

Le service administratif de la mairie est composé de plusieurs pôles au sein desquels évoluent sept agents administratifs avec, pour chacun, un rôle bien défini :

- À l'accueil, nous avons trois agents : **Nathalie Duclos**, **Gisèle Grenier** et **Axelle Charroin**. Elles sont à votre écoute pour toutes vos démarches administratives telles que demandes de carte d'identité et de passeport, réservation des salles municipales, ...
- **Marie-Hélène Freychet** s'occupe plus particulièrement de l'urbanisme, des services techniques et de la régie des eaux.

- Dans le pôle comptabilité – ressources humaines, nous avons **Valérie Copin** pour l'enregistrement de toutes les écritures comptables et **Françoise Montabonnet** qui réalise le suivi des budgets, gère l'ensemble du personnel, établit les paies et toutes les déclarations sociales.

- Depuis environ deux ans, la Mairie et la Communauté de Communes des Monts du Pilat ont mutualisé certains services et notamment le standard. Ainsi, **Nathalie Brunel** partage son temps de travail entre la commune (30 %) et la CCMP (70 %).



CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement)

Le personnel du centre de loisirs sans hébergement, dirigé depuis 2007 par Nadia OUIZEM, accompagne les enfants des écoles publiques durant leur journée. Neuf personnes constituent son équipe : Mylène COSTECHAREYRE, Pascale DESCHOMETS, Christine BOUTAUD, Gisèle PINATEL, Cécile GAYTON, Sylvie VIALLET, Céline SAUVIGNET, Anaïs DUMAS. Les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) de l'équipe sont également présentes dans les classes de maternelles apportant de l'aide au professeur.

- Le **TRANSPORT SCOLAIRE** : chaque jour, une vingtaine d'enfants, accompagné par du personnel municipal, prend le bus pour se rendre à l'école. Il est possible d'emprunter cette navette dès 3 ans révolus.

- La **GARDERIE** : elle est divisée en 2 créneaux. Le matin, l'accueil se fait de 7h30 à 8h30. Il est proposé des activités calmes (tableau à craies, coin lecture, jeu de construction, voitures, jeu de sociétés, dessins...). Le soir la garderie est ouverte de 16h30 à 18h00. Suivant les conditions climatiques, la garderie du soir se fait à l'intérieur ou à l'extérieur.

- La **CANTINE** : elle commence dès 11h20 pour les enfants de l'école maternelle avec les ATSEM. Les élèves de l'école primaire s'installent à leur tour dès 12h00. Environ 110 repas sont cuisinés au collège du Pilat par Frédéric Odouard. Une fois les ventres des enfants remplis, le personnel municipal prend en charge les enfants. Les plus petits vont à la couchette et les plus grands vont en activité. Pour les primaires, différentes animations sont proposées : jeux collectifs, activités manuelles, lecture, sport, dessins et coloriages, cordes à sauter, diablo, ballons...

Les familles peuvent inscrire leurs enfants à la cantine et la garderie via le site internet "Portail famille".



Voilà près de 20 ans que **Carole MILLOT** officie en tant que responsable du service des Sports à la ville de Bourg Argental. Le sport chevillé au corps, la transversalité de son poste lui offre l'opportunité d'allier contacts humains et diversité de missions.

Tout au long de l'année, Carole est référente auprès des associations sportives, tant pour le planning d'occupation des infrastructures sportives que pour les questions relatives à l'organisation des événements prévus par les associations sportives. Elle effectue les achats et le remplacement des équipements avec le soutien du service technique de la mairie afin de garantir le bon fonctionnement des installations. Carole gère également les accès, l'éclairage et le chauffage des bâtiments et équipements communaux en paramétrant les dispositifs (clés, badges, cartes) de tous les usagers. Elle assure aussi le suivi des stocks et l'achat des articles offerts par la ville lors de demandes de dons (tombolas des écoles, lots de la semaine sportive, calculatrices des CM2, ...).

D'autres missions sont plus saisonnières. De novembre à avril, Carole prend le chemin des écoles pour donner des cours d'EPS aux élèves des écoles élémentaires publique

et privée (CP à CM2). De concert avec les enseignants, elle dispense 2 cycles de 10 séances avec l'aide d'une personne intérimaire. Puis arrivent les beaux jours et c'est au bord des bassins que nous la retrouvons, en tant que directrice de la piscine, sur la période de mai à août. Avant l'ouverture, elle recrute le personnel nécessaire (maîtres-nageurs, personnel d'entretien, de caisse et de sécurité), définit le planning de fonctionnement et réalise le suivi des équipements. Dès que la piscine est ouverte, Carole coordonne le fonctionnement des équipements et assure également une surveillance avec la fonction de chef de bassin.

Nouveauté cette année: Carole a proposé des cours individuels de natation grâce à une formation suivie pendant l'année 2019-2020, et pourra enseigner la natation en milieu scolaire sur le mois de juin pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la commune.



MÉDIATHÈQUE

Les habitués de la médiathèque l'auront sans doute croisée au détour d'une rangée de documents (livres, revues, CD, DVD) ou lors du temps d'ouverture au public. Isabelle VIGNON, accompagnée de sa collègue Dominique SANTA MARIA et de 4 bénévoles : Sylvaine, Martine D, Martine L, Isabelle R, vous accueillent les lundi 15h/17h30, mercredi 15h/19h30 et jeudi 9h30/12h30.

Un temps d'animation est également proposé aux élèves des écoles primaires en lien avec leurs programmes scolaires. L'occasion pour chacun d'emprunter un livre et de découvrir les joies de la lecture. Les tout petits du RAMPE (Relais Assistantes Maternelles) sont eux invités à prendre place autour du kamishibai, petit théâtre japonais en bois, qui permet de faire défiler des images au rythme du récit. Quant aux enfants de la crèche, Dominique se déplace chaque mois, dans leurs locaux, avec quelques livres à leur faire découvrir. Des partenariats sont organisés comme celui avec l'Espace Déôme, en 2019, dans le cadre de la semaine de la parentalité. Des animations hors les murs ont également vu le jour comme à la piscine avec mise à disposition de livres, lectures et kamishibai.

Pour proposer des documents en prêt, il faut en faire l'acquisition au préalable. Isabelle les sélectionne

selon les suggestions des abonné-e-s, la connaissance de leurs attentes et les actualités littéraire, musicale et cinématographique. A réception, ils sont enregistrés dans le catalogue des œuvres de la médiathèque, identifiés par une côte et un code barre et protégés par une couverture (sauf les revues). La vie d'un livre n'est pas toujours sans égratignures, Isabelle procède alors à de petites réparations. Puis vient le temps du « désherbage » au cours duquel les livres et revues abîmés/obsolètes sont retirés du catalogue.

Les missions d'Isabelle ne s'arrêtent pas là puisqu'elle consacre une partie de son temps à la gestion des réservations des documents (récupérations et informations des abonnés de l'arrivée de leur commande) et à la communication. Pour ce faire, elle utilise la voie de presse, les supports numériques de la ville de Bourg Argental (site internet, facebook, panneau lumineux) et le site internet des médiathèques des Monts du Pilat. Ce portail, lancé suite au confinement, est ouvert à tous les habitants de la CCMP et vous permet de réserver en ligne des documents (Livres, revues, CD, DVD) sur le fond commun des 12 médiathèques participantes et de les retirer puis les rendre dans celle que vous aurez choisie. Retrouvez tous les renseignements utiles sur :

www.mediatheques-montsdupilat.fr

PILE À VÉLO

13, place de La Liberté



La Communauté de Communes des Monts du Pilat a lancé courant mai 2019 un appel d'offres « location de vélos » et c'est l'entreprise E-Bikes Solutions, basée à Vienne qui a été retenue. La CCMP a aidé au lancement et au démarrage du magasin et au financement du parc vélo. Vous pouvez louer votre vélo à assistance électrique ou mécanique route, VTC, VTT, pour vous balader sur les routes et sentiers du Parc Naturel du Pilat, sur la Via Rhôna ou la Via Fluvia. Il est possible d'acheter votre vélo après avoir passé commande, l'enseigne n'ayant pas de vélo en stock.

Achille Gobba est le gérant de l'enseigne PILE À VÉLO, il est assisté par Michel Vignon et par deux moniteurs : Rodolphe Bier et Xavier Brun. Ils vous reçoivent à tour de rôle à la boutique qui s'est dotée d'un atelier de réparation. Si vous le souhaitez, Rodolphe ou Xavier peuvent vous accompagner pour des sorties en groupe.

Contact : **09 75 64 51 87 / contact@pileavelo.fr**



SV COURTAGE

2, place de La Cité

Sandrine Voulouzan, gérante fondatrice depuis 2014 de la société SV COURTAGE, est spécialisée dans le courtage en prêt immobilier et en assurance de prêt. Sabine Tempé tient le bureau de Bourg-Argental depuis le 07 septembre 2020.

Leur métier consiste à accompagner les clients dans leurs projets de financement : capacité d'emprunt, achat, rénovation, rachat de prêt, assurance de prêt, regroupement de crédits... La société SV Courtagage assure un rôle d'intermédiaire entre le client et la banque. Les conseillers analysent, négocient, comparent les offres, suivent et accompagnent le client du premier rendez-vous à la réalisation complète du projet.

L'étude de faisabilité est gratuite et sans engagement. Du lundi au samedi sur rdv. Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Contact : **04 75 34 18 85**



GÎTE-APPARTEMENT

BISTROT DU CHÂTELET

10, place de La Liberté

Monsieur et Madame ARNAUD, gérant du restaurant Le Bistrot du Châtelet, ont aménagé deux appartements au dessus de leur établissement.

Le premier appartement, « Centre 1 », situé au deuxième étage, possède deux chambres, une cuisine, une salle de bain et peut accueillir jusqu'à cinq personnes.

Le deuxième appartement, « Centre 2 », est situé au premier étage, possède trois chambres, une cuisine, une salle de bain, une terrasse et peut accueillir six personnes, chaque chambre possède sa propre clef.

Réservation à la nuitée (45 euros), au week-end ou à l'année.

Contact : **06 87 84 24 28**

PETIT CASINO

8bis, rue de la République

Gismonde & Thierry MENARD, sont désormais les nouveaux gérants du Petit Casino. Après avoir assuré régulièrement les remplacements pendant les vacances d'autres gérants, ils sont contents de poser leurs valises dans notre commune.

HORAIRES :

Mardi au samedi :

7 h 30 - 12 h 30

15 h 00 - 19 h 30

Dimanche matin :

7 h 30 à 12 h 30

Fermeture les dimanches après-midi et lundis toute la journée

Contact : **04 77 73 20 19**



Remise des calculatrices DES ÉLÈVES DE CM2

Classe de CM2
École privée



Les 29 juin et 2 juillet

La municipalité représentée par Rachel Dri, Eloïse Arnaud, Sabine Parat-Manzi, Chantal Niwinski et Gérard Coillet, ont mis à l'honneur les élèves de CM2 des écoles publique et privée à l'occasion de leur passage en 6^{ème} en leur offrant la calculatrice dont ils auront besoin pour leur future scolarité. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs études.

VOGUE 2020

Du 24 au 27 juillet



Ce fut une vogue un peu particulière cette année à cause de la crise sanitaire mais les classards n'ont pas été en manque d'idées. Même si les bals traditionnels n'ont pu avoir lieu, la buvette était bien là et le vendredi soir a été l'occasion de retransmettre la finale de la coupe de France de foot sur écran géant.



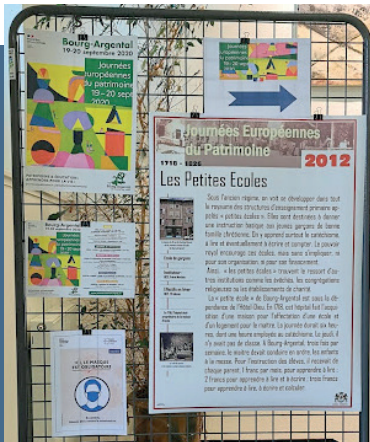
FESTIVAL

des MONTS en MUSIQUE

Du 22 au 28 août

C'était la seconde édition de ce festival et il a tenu toutes ses promesses. en réunissant 81 jeunes musiciens et leurs professeurs de conservatoires, tous venus des quatre coins de France. Chaque jour des enseignements d'instruments d'orchestres symphoniques étaient dispensés (Violon, clarinette, trombone, harpe, contrebasse...) et des concerts étaient proposés dans différents villages des Monts du Pilat.

Le concert de clôture réunissait l'ensemble des professeurs à l'Église de Bourg-Argental et a été salué par un public conquis par cet orchestre symphonique.



JOURNÉES EUROPÉENNES du PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre

À l'occasion des journées du patrimoine, il nous a été conté l'histoire de Bourg, de ses origines à nos jours, par l'association Les Amis de Bourg, en passant par l'histoire de nos monuments (Eglise, châteaux... et de ses illustres personnages).

En parallèle, une exposition réalisée par Didier Fleury retraçait l'histoire de l'école dans notre village.





ÉTAT CIVIL

Janvier / Septembre 2020

NAISSANCES

04/02.....	Margo GIRAL
12/03.....	Lilas PERRAT
06/04.....	Cassie MARCON
22/04.....	Hugo BASTIN
15/05.....	Juliette PANEL
16/05.....	Candice MARCON
17/05.....	Nathan CORBIER PLANO
30/06.....	Margot SOUBEYRAND
06/08.....	Jules GRENOUILLER

MARIAGES

20/06.....	Audrey MORELON & Anthony ORIOL
04/07.....	Isabelle KESKIN & Frédéric GRANGIER
11/07.....	Marie-Agnès GOUTTE & Florent LÉVÊQUE
17/07.....	Peggy PHILIT & Dimitri ROUSTAIN
28/08.....	Alexandra PETROVIC & Pierrick ARNAUD

D É C È S

05/01.....	Clotilde SATRE vve FAVERJON (84 ans)
13/01.....	Jean ORIOL (91 ans)
16/01.....	Marius LAURENT (93 ans)
25/01.....	Maxime ROUCHOUZE (94 ans)
25/01.....	Gilbert DESAULES (75 ans)
26/01.....	Angela PERA vve BAZIN (74 ans)
29/01.....	Dominique CHALEAT vve CHARBELET (68 ans)
07/02.....	Bénédicte BARRALON vve HEYRAUD (91 ans)
10/02.....	Charles-Eric DESMARTIN (47 ans)
12/02.....	Cécile BERTRAND (97 ans)
13/02.....	Maurice GIRODET (77 ans)
27/02.....	Didier DEYGAS (61 ans)
06/03.....	Marcel BADOL (87 ans)
09/03.....	Paulette CHENEVIER vve RICHARD (88 ans)
11/03.....	Bernadette FANGET (89 ans)
19/03.....	Renée CAVAILLON-PINOD vve BELLEVÈGUE (104 ans)
21/03.....	Suzanne GIRAUD (96 ans)
22/03.....	Jean-Claude ROUCHON (70 ans)
28/03.....	Jeanne BAJARD vve DUFFY (83 ans)
12/04.....	Christiane LACHAL ép. DIARD (68 ans)
18/04.....	Alice BONNET vve CHOMEL (94 ans)
23/04.....	Lucie BRONZETTI vve FAVORITI (95 ans)
25/04.....	Marthe BALLANDRAUD vve GUILINI (93 ans)
27/04.....	Andrée BANCEL ép. BRUNEL (87 ans)

HOMMAGE

à JEAN BADOL

L'annonce du décès accidentel de Jean Badol a surpris toute la localité, mercredi 9 septembre dernier.

Reprenant les termes du délégué départemental du Souvenir Français, qualifiant le regretté Jean Badol de "Soldat pour la mémoire", le maire, Stéphane Heyraud, a tenu à associer, lors de son allocution, l'ensemble des municipalités auxquelles Jean Badol a participé.

“ **Soldat pour la mémoire, pour son action aux Amis de Bourg, société d'histoire qu'il a fondée il y a 50 ans ; Soldat pour la mémoire, toujours, de 1990 à nos jours, comme correspondant de presse, il relatait l'histoire de ses contemporains, avec style et la passion de la vie locale en général, et de la vie publique en particulier. Soldat pour la mémoire, encore, comme bénévole de nombreuses associations locales, et singulièrement pour son action au Souvenir Français depuis une**

dizaine d'années. Soldat pour la mémoire, enfin, comme conseiller municipal, puis comme adjoint au maire, mandats au cours desquels il avait eu à cœur d'accompagner, entre autres, les actions de valorisation du Patrimoine et de promotion du Territoire. Jean a, à chaque fois, rempli les missions qui lui étaient confiées avec le plus grand soin, avec disponibilité, efficacité et une très grande loyauté. ”⁽¹⁾

La municipalité, et plus généralement l'ensemble des habitants de notre cité, reconnaissants du dévouement et de l'action de Jean pour sa Commune, renouvellent à son épouse, Marie, à ses enfants et ses petits-enfants, à ses nombreux amis et compagnons de route, leurs plus sincères condoléances.

(1) Extraits de l'allocution prononcée par le maire, lors des funérailles, lundi 14 septembre 2020

Actualité MOBILITÉ RENTREE 2020

D É C È S (suite)

03/05.....	Félix TOURON (70 ans)
21/05.....	Thomas VINSON (34 ans)
26/05.....	Félix VIALLET (88ans)
29/05.....	Marthe BRUYAS vve TARDY (92ans)
31/05.....	Louisa ZAROOUR ép. GRANGE (62ans)
03/06.....	Claudette RAMEL vve DUCOLOMBIER (89ans)
04/06.....	Fernande RIVIER (90ans)
25/06.....	Régina FAURIE veuve DESGRAND (97 ans)
28/06.....	Simone GRENIER vve ROUX (89 ans)
04/07.....	Marguerite GRANJON vve MONTAGNE (95ans)
11/07.....	Marie BERNE (90 ans)
12/07.....	Pierrette NIAIZON (60 ans)
12/07.....	Marie-Claude TOLLE vve ASTRUC (82 ans)
24/07.....	Joël VANEL (79 ans)
25/07.....	Adrienne THEVENARD vve FILS (93ans)
28/07.....	Léa DEMEURE vve AUGER (95ans)
03/08.....	Jeannine ROGUES ép. CROS (56 ans)
04/08.....	René BERNAUD (86 ans)
24/08.....	Bernadette BASTIN (61 ans)
04/09.....	Gaston RENAUD (94 ans)
09/09.....	Jean BADOL (77 ans)

AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

Le Parc du Pilat et la Communauté de communes développent un service d'autopartage entre particuliers. Pour les habitants, c'est plus :



- d'Économie
- de Solidarité
- d'Effcacité
- d'Air pur

L'autopartage c'est la mise en commun d'un véhicule, utilisé pour des trajets différents à des moments différents. Le **covoiturage** est l'utilisation d'un véhicule par plusieurs personnes qui effectuent ensemble le même trajet.

POUR QUI ?

Il suffit d'avoir envie de partager une voiture et d'avoir un emploi du temps compatible avec les autres personnes. Plusieurs personnes cherchent à constituer un groupe d'autopartageurs sur Bourg-Argental. Curieux, curieuse, rejoignez-les.

LE CÔTÉ PRATIQUE

Le Parc naturel régional du Pilat fournit les documents nécessaires pour s'organiser en toute sérénité : contrat entre les personnes du groupe autopartage, carnet de bord et assurance. En effet les collectivités impliquées ont contracté une assurance qui prend le relais de celle de la personne propriétaire lorsque la voiture est partagée. Ainsi pas de souci de malus et pas de souci en général. L'assurance est gratuite et c'est à chaque groupe de se mettre d'accord, du tarif au kilomètre qui sera appliqué pour l'utilisation du véhicule en autopartage. Le Parc du Pilat apporte conseils et suivi.

Toutes les informations sur :

[www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/
le-parc-a-votre-service/autopartage/](http://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage/)

INFOS Parc du Pilat : 04 74 87 52 01

ACTUALITÉ COVOITURAGE



Le site et l'application MOV'ICI se sont refait une beauté pour la rentrée ! Nouvelle version du site local, gratuit et régional - Application libre et gratuite pour un covoiturage en direct.

Toutes les fiches horaires et infos sur la page DÉPLACEMENT :

[www.cc-montsdupilat.fr/
services-a-population/deplacements/](http://www.cc-montsdupilat.fr/services-a-population/deplacements/)



INFOS PRATIQUES

PERMANENCES

■ Psychologue

M^{me} Barret reçoit sur rendez-vous, de 14h00 à 17h00 les mercredis après-midi à la Maison des Associations
Tél. 06 83 62 34 96

■ Assistante Sociale

POLE PILAT, Délégation à la vie sociale

Sur rendez-vous, au local du conseil départemental :
Place du 11 Novembre
Tél. 04 77 39 65 71

■ Mission Locale

Les jeudis après-midi, à la Maison des Associations
Sur rendez-vous au 04 75 67 05 07

■ ADMR

- Les lundis de 11h00 à 12h00
- Les jeudis de 9h00 à 12h00
au local ADMR : 11 Place de la Liberté
Tél. 04 77 39 62 36 et 04 77 39 79 51

■ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre)

Les jeudis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Maison des Associations. Tél. 04 77 43 26 26

■ Architecte Parc du Pilat et Espace Info Énergie

3^{ème} mardi du mois de 9h00 à 11h00
Maison des Associations

■ Notaire – M^{me} ZAYER

Une fois par mois, sur RV à l'accueil de la Mairie

■ GENDARMERIE

Ouverture au public :
Mardi / jeudi / samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

SANTÉ

■ Dr GAUSSUIN Christine - 04 77 39 10 28

■ Dr HEURTIER Huguette - 04 77 39 65 85

■ Dr ALASAN-HEYRAUD Emel - 04 77 39 17 39

■ Dr ZARARI Imad - 04 77 39 70 44

■ Sage Femme MONTAGNIER Emilie - 04 77 74 22 68

■ Centre de soins infirmiers - 04 77 39 64 16

■ Cabinet infirmiers - 06 30 53 79 31 / 06 07 61 79 50

■ Infirmière libérale - 06 08 51 28 48

■ Ambulance Bartasson - 04 77 39 64 07

URGENCES

■ MÉDECIN DE GARDE : 15 ou le 112

■ PHARMACIE DE GARDE : 04 75 33 11 02

■ AMBULANCE DE GARDE : 15 ou le 112 (Nuit, WE, Jour férié)

■ GENDARMERIE : 17

■ POMPIERS : 18 ou le 112

À NOTER - UTILES

■ Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34

E-mail : mairie@bourgargental.fr

Ouvert du lundi au Vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Permanence du Maire : les vendredis après-midi sur RdV.

■ Office du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49

18 place de la Liberté - 42220 Bourg-Argental

• À partir du 1^{er} mai et jusqu'au vacances d'été :

Lundi, mardi : 14h - 17h30

Mercredi, jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30

Samedi, dimanche et jours fériés : 9h - 12h / 14h - 18h

• Après les journées du Patrimoine et jusqu'au 30 avril, fermeture le mercredi, le samedi après midi et le dimanche.
Des vacances d'été aux journées du Patrimoine tous les jours : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 18h30

■ CCMP (Communauté de Communes des Monts du Pilat)

Tél. : 04 77 39 69 21

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

■ Crèche - Multi accueil - Jardin d'enfants

Tél. : 04 77 39 62 51

■ Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Lundi et vendredi : 13h30-17h00

Mercredi et samedi : 9h00- 12h00 / 13h30- 17h00

Du 1^{er} mai au 30 octobre fermeture à 18h00

■ La Poste

Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30

sauf jeudi fermeture à 16h00

Samedi 9h00-12h00

Départ courrier : en semaine 15h30 / Samedi 10h45

■ Trésor Public

Lundi 14h00-16h00

Du mardi au vendredi 8h45-12h15

Tel. 04 77 39 63 42

www.bourgargental.fr
www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction : Chantal NIWINSKI, Sabine PARAT-MANZI, Eloïse ARNAUD, Florence BLANC, Solange DIARD, Pierre-Henri GACHE

Le Mag' Bourguisan / Bulletin d'information et de communication de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud

ISSN en cours / Prix : 0,10 Euros

Conception graphique & Impression : C rouge Com & Graphéos / Bourg-Argental